



27 avril 2022

Une politique tarifaire intelligente a plus que jamais de l'avenir à quelques jours du centenaire de Marcel Boiteux !

Alors que la crise des prix de l'énergie n'en finit plus de s'aggraver et que les risques pesant sur la sécurité des approvisionnements énergétiques l'hiver prochain donnent des sueurs froides aux décideurs politiques, la Commission européenne n'hésite plus à envisager la mesure exceptionnelle consistant à créer des opérateurs publics en charge d'offrir aux consommateurs des tarifs réglementés les protégeant de la flambée des prix et de la volatilité du marché.

La CFE Énergies ne peut que saluer cette évolution européenne car il s'agit en d'autres termes de promouvoir les missions de service public et la politique tarifaire. C'est d'autant plus important que jusqu'à présent, la direction générale de l'énergie de Bruxelles n'avait de cesse de proscrire les tarifs réglementés et de faire la promotion des offres dynamiques offrant aux consommateurs l'accès aux immenses bénéfices d'un marché concurrentiel volatil car guidé par le seul court-terme. Et à en croire sa communication du 23 mars dernier, la Commission semble même ouverte à une réforme du marché de l'électricité, comme le réclame le gouvernement français depuis plusieurs mois.

Même si la Commission doit encore passer du discours à l'acte en dépassant les oppositions des États-Membres adeptes de la primauté dogmatique de la loi du marché, la CFE Énergies est d'autant favorable à cette inflexion qu'elle est convaincue qu'une politique tarifaire intelligente est une des réponses au défi climatique. Si on se fie à l'alerte du dernier rapport du GIEC, l'urgence est à une décarbonation massive et rapide, ce qui suppose le déploiement à grande échelle de la sobriété et de l'efficacité énergétique bas carbone.

Dans cette perspective, la CFE Énergies est persuadée qu'une politique tarifaire intelligente est un des leviers les plus efficaces pour promouvoir à grande échelle des usages énergétiques sobres en carbone, loin de la dynamique concurrentielle de marché qui s'avère aussi incapable d'orienter massivement et rapidement les usages énergétiques vers l'efficacité climatique, qu'elle l'est aujourd'hui de protéger les consommateurs de la flambée des prix de marché.

Alors que Marcel Boiteux, ancien président d'EDF et père de l'ingéniosité tarifaire en matière d'électricité, fêtera ses 100 ans dans quelques jours, l'expérience française avec les tarifs EJP et Tempo est là pour démontrer qu'une politique tarifaire intelligente assise sur des tarifs réglementés de vente est un levier performant d'efficacité énergétique à large échelle et donc un outil central pour réussir la planification écologique et donc la transition énergétique.

Pour cette raison mais aussi parce que la tarification mise en œuvre par Monsieur Boiteux alliait la qualité incitative du signal envoyé aux consommateurs à la cohérence avec les choix d'investissement, la CFE Énergies appelle le prochain gouvernement à mettre fin au tripatouillage tarifaire dont il continue de se rendre coupable avec l'AReNH et le relèvement de son plafond de 20 TWh, et à mettre en place une politique tarifaire intelligente, guidée par des missions de service public.

Loin d'une CRE qui n'hésite pas à soutenir que sa mission première est de favoriser coûte que coûte la concurrence, à l'opposé des missions d'intérêt général qui devraient pourtant être les siennes, la CFE Énergies est persuadée que c'est en s'éloignant de la croyance quasi-religieuse dans les vertus de la concurrence libre et non faussée et donc en revenant à la philosophie tarifaire de Marcel Boiteux que l'action climatique gouvernementale gagnera en crédibilité et que le prochain gouvernement réussira la planification écologique chère à de nombreux acteurs de la transition énergétique.

Contact presse : Alexandre GRILLAT – alexandre.grillat@cfe-energies.com

LA CFE ÉNERGIES,
100 % LIBRES... 100 % VOUS !

CFE ÉNERGIES
www.cfe-energies.com